



Cours interentreprises – Jour en présentiel 6

Collaborer au sein du groupe d'étude

Directive de travail « Contrat »

Vous avez été répartis en groupes d'étude. Pour une bonne collaboration, vous définissez maintenant des règles et prenez des engagements. Pour ce faire, vous rédigez un contrat pour votre groupe d'étude.

Définition de la tâche

Étape 1	Installez-vous par groupe d'étude.
Étape 2	Repensez à vos attentes personnelles par rapport au groupe d'étude.
Étape 3	<p>Au sein du groupe d'étude, définissez ensemble :</p> <ul style="list-style-type: none">– au moins trois règles de collaboration (p. ex. façon de donner du feedback, échéances, règles de conduite) ;– la façon dont vous allez communiquer en dehors des jours de CI (p. ex. smartphone, e-mail). <p>Consignez les règles et les coordonnées dans le contrat du groupe d'étude à la page suivante.</p>
Étape 4	Complétez et signez le contrat.
Étape 5	Déposez le contrat du groupe d'étude dans la boussole des compétences de votre portfolio personnel sur Konvink.

Attentes

- Définir ensemble au moins trois règles de bonne collaboration et les consigner par écrit.
- Obtenir l'accord de toutes les personnes du groupe d'étude par rapport aux dispositions finales.
- Faire signer le contrat à toutes les personnes du groupe d'étude.

Organisation

Durée : 20 minutes

Méthode de travail : groupe d'étude

Outils : ordinateur portable, contrat du groupe d'étude



Contrat du groupe d'étude CI

conclu entre :

(noter ici le nom des membres du groupe)

Au sein du groupe d'étude, nous respectons les règles suivantes, sans exception :

Règles :



Durée du contrat :

à compter de la date de la signature jusqu'au dernier jour de CI de la formation commune

Lieu et date :



Kauffrau/Kaufmann EFZ Dienstleistung und Administration (DA)
Employé-e de commerce CFC Services et administration (SA)
Impiegata/impiegato di commercio AFC Servizi e amministrazione (SA)

Personne 1

Personne 2

Personne 3

Nom

Coordonnées

Signature
